



# PRESENTATION DU BP 2021

Conseil municipal du 28/01/2021



## Sommaire

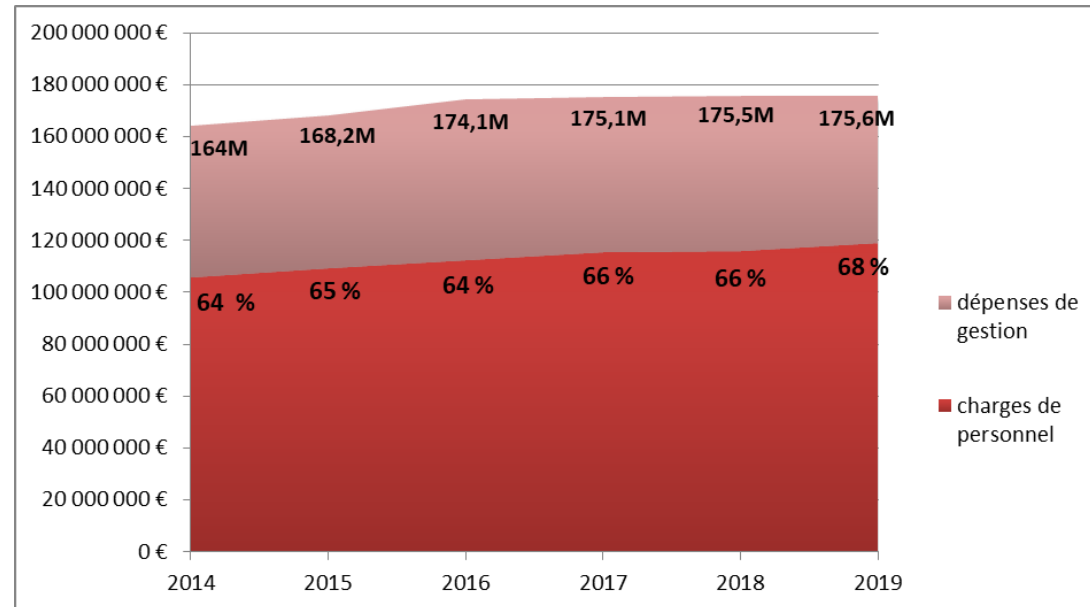
1. Situation financière de la ville
2. Un BP2021 ambitieux
3. Les grands équilibres et ratios prévisionnels du BP2021
4. Les recettes de fonctionnement
5. Les dépenses de fonctionnement
6. L'investissement



## 1. Situation financière de la ville de Saint-Denis

**> Sur la période 2014/2019, une progression des dépenses de fonctionnement de la ville de plus de 11M€.**

Une évolution des dépenses de fonctionnement dont la progression est portée par la dynamique d'évolution des dépenses de personnel (+13M€ en 5 ans)



***Sur la période 2016-2019, les dépenses de fonctionnement de la ville ont progressé de 0,86 %, les recettes de fonctionnement ont diminué de 0,85% (hors FCCT).***

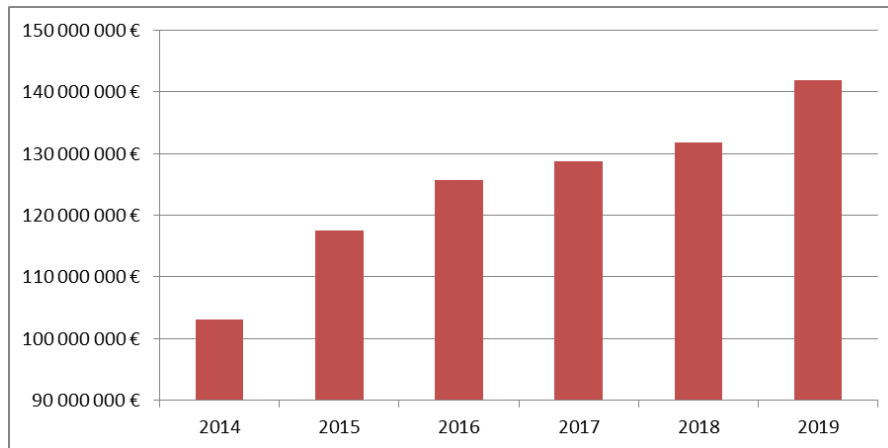
*Neutralisation de l'évolution des recettes sur 2014/2016, en raison de la refonte du schéma de financement du bloc local au 1<sup>er</sup> janv 16 avec la création de la MGP*



## 1. Situation financière de la ville de Saint-Denis

**> Pour soutenir ses investissements, la ville a donc été tenue d'accroître son recours à l'emprunt**

*Evolution de l'encours de dette*



Conséquence de l'effet de ciseaux en fonctionnement :

Sur la période 2014/2019, l'encours de dette de la ville a progressé de 37,5 % (de 103M à 142M€).

***Pour les communes de plus de 50.000 habitants de la Métropole du Grand Paris, en 2019 :***

- *Les dépenses de fonctionnement par habitant sont en moyenne de 1.793 €*
- *Les dépenses d'investissement par habitant sont en moyenne de 676 €.*

***Au BP 2021, pour la ville, le prévisionnel s'établit comme suit :***

- *Les dépenses de fonctionnement par habitant sont de 1.967 € (1.913€ au CA 2019) ;*
- *Les dépenses d'investissement par habitant sont de 483 € (480€ au CA 2019).*



## 2. Un BP 2021 ambitieux

Une préparation budgétaire cadrée par les objectifs suivants :

- **Faire face à la crise sanitaire et sociale :**

- Assurer la prise en charge des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire
- Soutenir l'emploi des jeunes avec un plan d'actions « *Une Chance pour chacun.e* »
- Un plan de rattrapage des équipements et de soutien à l'investissement des acteurs du territoire

- **Mettre en œuvre les priorités de la mandature :**

- Une priorité donnée à l'éducation, notamment par la mise en œuvre de la gratuité de la restauration scolaire, dès la rentrée 2021, dans les écoles maternelles de la ville
- Développer l'offre de séjours en direction de la jeunesse et au sein des centres de vacances
- Un renforcement des moyens dévolus à la promotion d'un logement décent et à la lutte contre l'habitat indigne
- La mise en œuvre d'une nouvelle approche de la politique de sécurité et de tranquillité publique

- **Ne pas recourir à la hausse de la fiscalité locale**

- **Maintenir les ratios à un niveau soutenable pour ne pas obérer les marges de manœuvres de la ville**



## 3. Les grands équilibres et ratios prévisionnels du BP 2021

### FONCTIONNEMENT

Les **recettes de fonctionnement prévisionnelles : 239,8M€** (199,7 M € hors FCCT, soit +0,76 % par rapport à 2020).

Les **dépenses de fonctionnement de 222,2M€** (182,2 M € hors FCCT, soit +0,62 % par rapport à 2020).

### INVESTISSEMENT

Les **recettes d'investissement : 37M€** (26,1M€ au titre de l'emprunt d'équilibre et 5,2M€ de recettes sur les opérations patrimoniales)

Les **dépenses d'investissement : 54,6M€** (dont 40M€ d'opérations patrimoniales, leur niveau est stable par rapport à 2020).

L'**épargne brute** (= recettes de fonctionnement – dépenses de fonctionnement) atteint **17,6 M€**

Un **taux d'épargne brute** prévisionnel de 8,8 % (comparable à celui constaté au BP 20 de 8,7%)

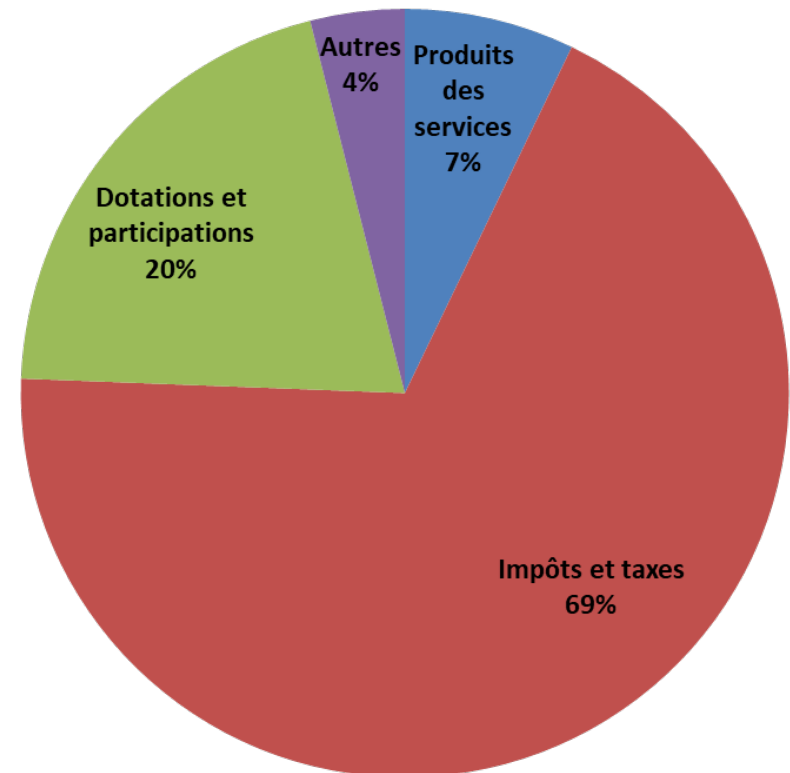
Une **capacité de désendettement prévisionnelle de 8,2 ans** (8,3 ans au BP 20)



## 4. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont composées comme suit :

| RECETTES RÉELLES<br>HORS FCCT      | BP 2021            | variation par<br>rapport à BP 20 |
|------------------------------------|--------------------|----------------------------------|
| Produits des services              | 14 291 505         | -5,00%                           |
| Impôts et taxes                    | 136 714 455        | 4,15%                            |
| Dotations et participations        | 40 805 384         | -6,06%                           |
| Autres (produits exceptionnels...) | 7 931 025          | -6,45%                           |
| <b>Total des recettes</b>          | <b>199 742 369</b> | <b>0,76%</b>                     |



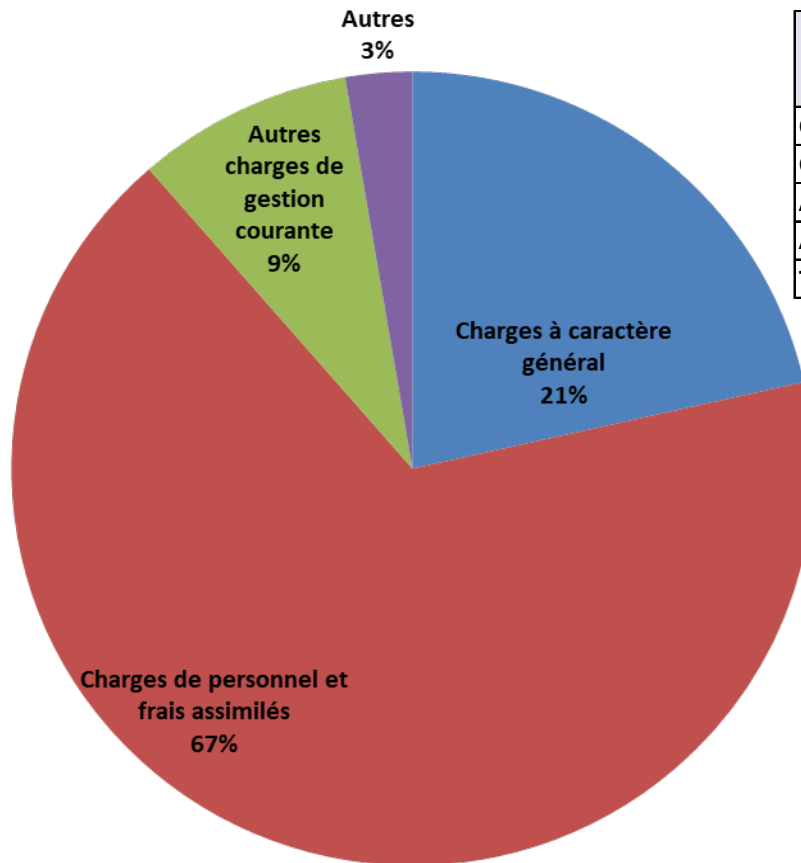
L'accroissement des recettes fiscales et la baisse des dotations résultent de la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité avec l'attribution aux communes de la part des départements de taxe foncière sur les propriétés bâties. Depuis 2018, les dégrèvements sur la taxe d'habitation étaient compensés par des dotations de l'Etat.

→ **Le BP 2021 ne prévoit aucune augmentation de la pression fiscale sur les ménages dionysiens (stabilité des taux)**



## 5. Les dépenses de fonctionnement

### Ventilation par chapitres budgétaires



| DÉPENSES RÉELLES<br>HORS FCCT           | BP 2021            | variation par<br>rapport à BP 20 |
|---|--------------------|----------------------------------|
| Charges à caractère général             | 39 175 477         | 2,3%                             |
| Charges de personnel et frais assimilés | 122 247 941        | 1,4%                             |
| Autres charges de gestion courante      | 15 874 173         | -5,0%                            |
| Autres                                  | 4 896 702          | -10,9%                           |
| <b>Total des dépenses</b>               | <b>182 194 293</b> | <b>0,6%</b>                      |

La progression de la masse salariale résulte de la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire de la collectivité (RIFSEEP et revalorisation de la prime annuelle).

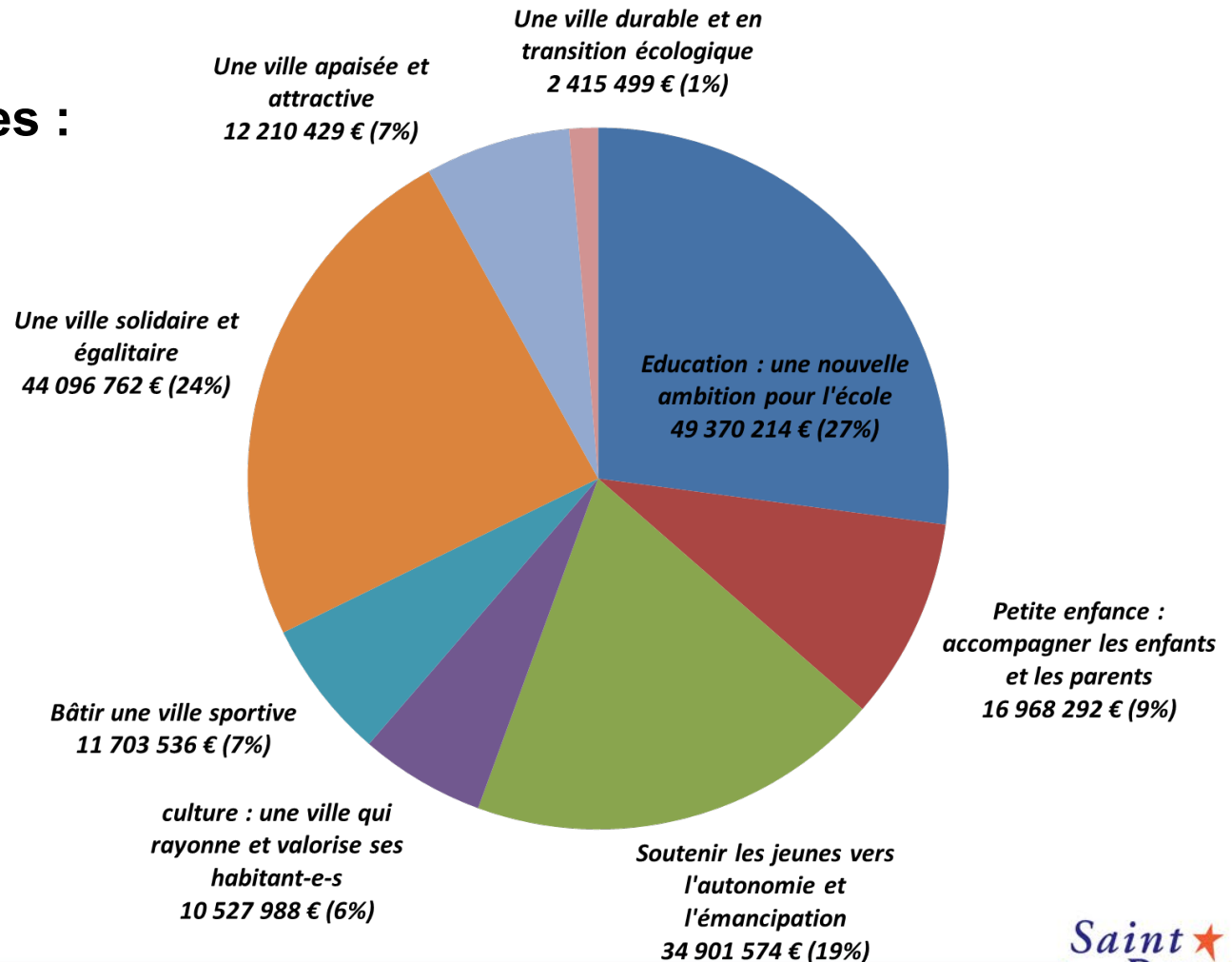
→ Soit un effort de 1,4M€ en 2021 sur les dépenses de personnel.





## 5. Les dépenses de fonctionnement

### Ventilation par politiques publiques :



NB : l'ensemble des fonctions ressources de la collectivité ont fait l'objet d'une ventilation au prorata de la part relative des politiques publiques dans le budget de fonctionnement de la ville.



## 5. Les dépenses de fonctionnement

### ➤ **Education : une nouvelle ambition pour l'école (49,3M€)**

Activités périscolaires (36,4M€)

Accompagnement au fonctionnement pédagogique et logistique des écoles (3,5M€)

Restauration (8,4M€)

Enseignement secondaire et accompagnement des jeunes à la citoyenneté et l'autonomie (1M€)

### ➤ **Une ville solidaire et égalitaire (44M€)**

Pilotage des politiques municipales de solidarité (4,8M€)

Contribution de la ville au CCAS (4,7M€)

Santé (17,4M€)

Accès au droit, lutte contre les discriminations, mission handicap, mission droit des femmes, état civil (7M€)

Vie associative et démocratie locale (9,5M€)

### ➤ **Soutenir les jeunes vers l'autonomie et l'émancipation (34M€)**

Centres de vacances, ludothèques, accueils de loisirs (27M€)

Antennes jeunesse, animations socio-éducatives (7,8M€)

### ➤ **Une ville apaisée et attractive (12,2M€)**

Soutien au développement commercial (2,4M€)

Sécurité : pour ville sûre et apaisée (9,8M€)

### ➤ **Culture : une ville qui rayonne et valorise ses habitants (10,5M€)**

Développer l'accès à la culture, événements culturels, enseignement artistique, mise en valeur du patrimoine, pratiques artistiques et culturelles à la maison de la jeunesse, pilotage des projets culturels (8M€)

Soutien des partenaires culturels (2M€).



## 6. L'investissement: 40M€ d'opérations

